RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

181316

Déclaration de Maladie : Nº S19-0044924

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 252 Société : .....

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre : veuve

Nom & Prénom : JAGHJOUGH Zohra Date de naissance : .....

Adresse : Mahtuelle

Tél. : 0661749545 Total des frais engagés : 200+737,60+144 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr BETTACHE Achraf Médecine Générale Bd Oued Tensift Rue 20, N36 Oulfa Casablanca Tél 05 22 45 55 06 54

Date de consultation : 24 / 10 / 2023

Nom et prénom du malade : JAGHJOUGH ZOHRA Age: .....

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Epigastralgie + Diabète type 2 + hypertension artérielle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

MUPRAS MUTUELLE 03 NOV. 2023 ACCUEIL

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA **Le :** 24 / 10 / 2023

Signature de l'adhérent(e) : .....

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/10/2023	C1		200 Dh	Dr. BETTACHE Achraf Médecine Générale Bd Oued Tassaout Rue 80, N36 Oulfa - Casablanca Tél 06 45 55 06 54

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SOUFIANE Groupe K, N° 154 N° 23/25 Bd Oulfa - Casablanca Tél : 05 22 39 23 83 I.C.E : 000500246000025	24/10/23	737,60 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Laboratoire d'Analyses Médicales TENSIFT Dr. ALLABOUCH Hafid 2, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA	25.10.23	B 100	144,00 dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

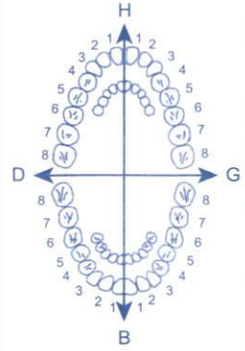

Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

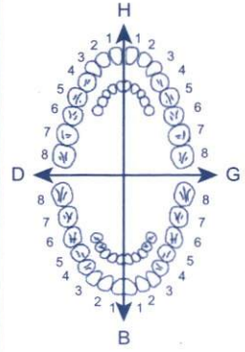

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H

25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

D — G

B

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. BETTACHE ACHRAF
Médecine Générale
Lauréat de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

الدكتور بطاش أشرف
الطب العام
خريج كلية الطب والصيدلة
بالدار البيضاء

PHARMACIE SOUFIANE
Groupe K, Rue 154 N° 23/25
El Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 89 00 63
ICE : 000300246000029

ORDONNANCE

Casablanca, le : 24 / 10 / 2023

Mme : JAGHJOUGH ZOHRA.

81,40×3 1). Omez 20 mg
1 gélule lj pdt 03 mois

58,30 2). Megafon 160 mg
1 cp × 3 lj pdt 06 jours

68,90×3 3). Fludex LP
1 cp lj pdt 03 mois

78,70
46,70 4). Diamicron 60 mg
1 cp lj pdt 03 mois

Dr. BETTACHE Achraf
Médecine Générale
Bd Oued Tassaout Rue 30, N36
Oulfa - Casablanca
Tél 06 45 55 06 54

35,00x3

5.

737,60

Dr. BETTACHE Achraf
Médecine Générale
Bd Oued Issaouti Rue 80, N36
Oulfa - Casablanca
Tél 05 45 55 06 54

Dr. BETTACHE Achraf
Médecine Générale
Bd Oued Issaouti Rue 80, N36
Oulfa - Casablanca
Tél 05 45 55 06 54

PHARMACIE SOUFIANE
Rue 15 N° 23/25
Oulfa - Casablanca

LOT:6605
PER:07/26
PPV:81DH40

LOT:6605
PER:07/26
PPV:81DH40

LOT:6605
PER:07/26
PPV:81DH40

LOT : 8119
UT. AV : 04-24
P.P.V : 58 DH 30

68,90

68,90

68,90

44,70

78,70

35,00

35,00

35,00

Dr. BETTACHE Achraf
Medecine Générale
Bd Oued T...ssaoui, Rue 80, N36
Oulfa - Casablanca
Tél 06 45 55 06 54

BILAN BIOLOGIQUE

Le : 24/10/2023

Nom/Prénom : JAGHJOUGH ZOHRA Age : ..... Sexe : H ☐ F ☐

Hématologie

- ☐ NFS
- ☐ Plaquettes
- ☐ VS
- ☐ CRP
- ☐ Hémoculture + Antibiogramme

Bilan martial

- ☐ Fer sérique
- ☐ CTF
- ☐ Ferritine
- ☐ Transferrine

Hémostase

- ☐ Temps de prothrombine
- ☐ TCK
- ☐ Fibrinogène
- ☐ INR

Bilan glycémique

- ☐ Glycémie à jeun ☐ GPP
- ☐ HGPO 75 g
- ☒ Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- ☐ Na^+
- ☐ K^+
- ☐ Cl^-
- ☐ Ca^{++}
- ☐ Phosphore
- ☐ Mg^{++}
- ☐ Bicarbonates (HCO_3^-)
- ☐ Urée
- ☐ Créatinine
- ☐ Acide urique

Examen des urines

- ☐ Protéinurie des 24h
- ☐ ECBU + Antibiogramme
- ☐ Microalbuminurie des 24h
- ☐ Microalbuminurie sur echantillon d'urine du matin

Fonction hépatique et enzymologie

- ☐ Amylasémie
- ☐ Bilirubine libre et conjuguée
- ☐ Phosphatases Alcalines
- ☐ Lactate Déshydrogénase LDH
- ☐ Transaminases ASAT, ALAT
- ☐ Gamma-GT
- ☐ CPK (Créatine Phosphokinase)
- ☐ Troponine
- ☐ Electrophorèse des protèines EPP
- ☐ BNP

Sérologie et immunologie

- ☐ TPHA-VDRL
- ☐ Hépatite B
  - ☐ Antigène Hbs
  - ☐ Anticorps Anti-Hbs
  - ☐ Anticorps Anti-Hbc
  - ☐ Anticorps Anti-Hbe
- ☐ Hépatite C
  - ☐ Anticorps Anti-HVC
- ☐ Sérologie Toxoplasmose
- ☐ Sérologie Rubéole
- ☐ Facteur Rhumatoïde (Latex, Waaler Rose)
- ☐ Anticorps anti-nucléaires
- ☐ Anticorps anti-DNA natif
- ☐ ASLO
- ☐ Dosage du complément
- ☐ Serologie HIV

Bilan lipidique

- ☐ Cholestérol total
- ☐ Cholestérol HDL
- ☐ Cholestérol LDL
- ☐ Triglycérides

Groupage sanguin

- ☐ ABO
- ☐ Rhésus
- ☐ RAI

Bilan thyroïdien

- ☐ T3L
- ☐ T4L
- ☐ TSH
- ☐ Ac Anti - TPO
- ☐ Ac Anti - TG
- ☐ TRAK

Ionogramme urinaire

- ☐ Ca^{++}
- ☐ Phosphore
- ☐ Na^+
- ☐ K^+
- ☐ Cl^-
- ☐ Urée
- ☐ Créatinine

Exploration de la prostate

- ☐ PSA

Dr. BETTACHE Achraf
Medecine Générale
Bd Oued T...ssaoui, Rue 80, N36
Oulfa - Casablanca
Tél 06 45 55 06 54

Autres : .....

.....

CNSS : 9720732 - Patente : 36017172 - I.F. : 14474751

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES TENSIFT

276, Boulevard Oued Tensift, 1er étage
OULFA
CASABLANCA

Tél. : 0522 90 90 20 - Fax : 0522 90 90 21

Dr Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Casablanca le mercredi 25 octobre 20. Madame JAGHJOUGH ZOHRA

FACTURE N°	35100

Analyses :			
Hémoglobine glycosylée ----------	B	100	Total : B 100
Prélèvements :			
Sang----------	K	1	
TOTAL DOSSIER			144,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Quarante Quatre Dirhams

مختبر التحليلات الطبية تانسيفت

Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د . حفصا علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 25/10/23
Prélèvement effectué à 08:31
Edition du : 25/10/23

Madame JAGHJOUGH ZOHRA
Né (e) le : 1941
ACHRAF BETTACHE
Réf. : 23J1D1

BIOCHIMIE

		Normales	Antériorités
			01/08/2023
Hémoglobine glycosylée ---------- :	7,40 * %		

(HPLC GX TOSOH)

Interprétation

% HBA1c	Contrôle du taux de glucose
4 - 6.3	Intervalle non-diabétique
<7	Excellent équillibre glycémique
7-7,5	Assez bon équilibre glycémique
8-9	Equilibre glycémique médiocre (Action corrective surgérée*)
> 9	Mauvais équilibre glycémique (Action corrective nécessaire*)
*Risque élevé de développer des complication cardiovasculaires à long terme comme des rétinopathies, néphropaties, neuropathies et cardiopathies	

Bilan glycémique perturbé à contrôler.

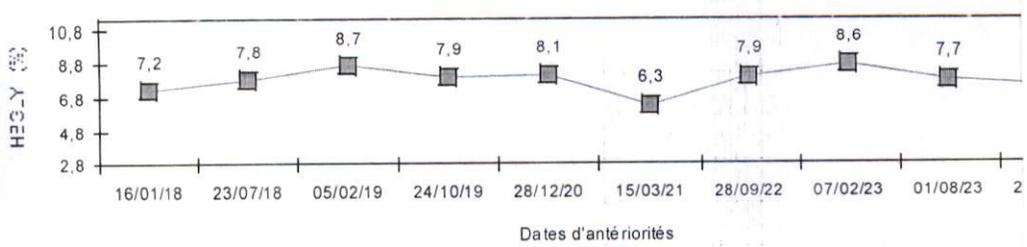

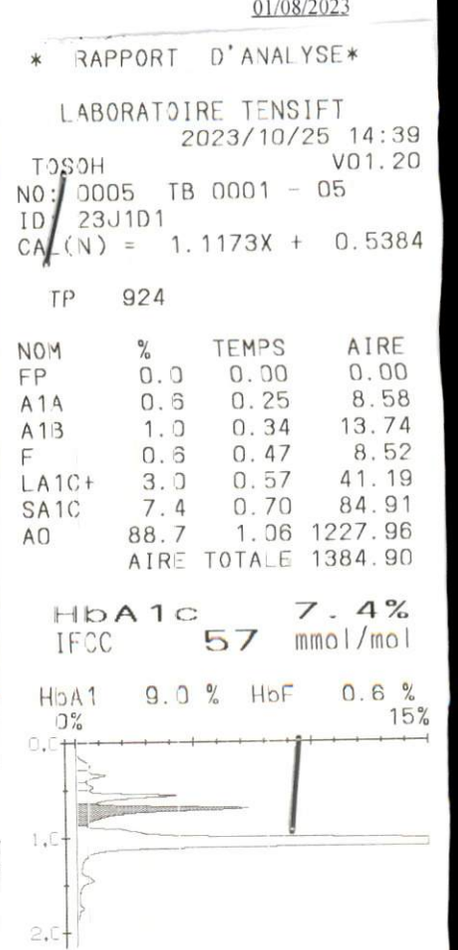

Laboratoire d'Analyses Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCH Hafsa
67, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE